



Orges, le 10 Octobre 2020

PREAVIS MUNICIPAL N° 06-2020

Au Conseil Général de la Commune d'Orges

Concerne budget 2021

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons le plaisir de soumettre à votre approbation le budget de la bourse communale pour 2021, adopté par la Municipalité dans sa séance du 06 octobre 2020.

Comme pour les années précédentes, il s'agit d'un budget conservateur prenant en compte des revenus supputés des impôts et taxes semblables aux exercices précédents, aucun amortissement extraordinaire mais intégrant les divers travaux d'entretien courant que nous envisageons.

Comme pour les deux exercices précédents, le prochain exercice s'annonce difficile pour notre commune car en plus des deux cent cinquante mille francs de déficit structurel que nous connaissons depuis quelques années, mais que nous avons appris à gérer, s'ajoute une augmentation des factures cantonales et régionales d'environ 2%.

Ceci nous amène à la prévision de CHF 1,134,000. -- de rentrées contre 1,518,900. -- de dépenses, soit à un manco de CHF 384,900. --; ce qui réduit à zéro la marge d'autofinancement de la commune. Cette situation nous obligera une année de plus à une vigilance accrue quant à nos dépenses afin d'éviter à tout prix de devoir emprunter pour faire vivre le ménage communal et, nous le regrettons, à la recherche de nouveaux produits.

Les notes suivantes passent en revue les points les plus importants de ce document :

1 ADMINISTRATION GENERALE

- 102.306.00 L'augmentation des dossiers à traiter ainsi que la complexité croissante de ses derniers ne cessent d'augmenter. Les municipaux en charges de ces dossiers y consacrent un nombre d'heures croissant d'années en années.
- 11.303.00 &
11.436.00 &
11.436.01 Charges Sociales :
Cela fait deux ans que nous avons 3 employés communaux et les charges sociales qui y sont liées sont maintenant pleinement intégrées au budget communal.
- 11.312.00 Le canton, à travers ses diverses réformes administratives, nous oblige à revoir notre parc informatique et à nous assurer que nous sommes à jours avec les divers nouveaux logiciels utilisé par celui-ci.
- 11.317.00 Les diverses activités organisées sont toujours autant appréciées par nos habitants mais nous devons faire des choix et des économies. Légère réduction de CH 2,000. - au budget pour ce poste.
- 11.319.00 Les cotisations aux diverses associations dont la commune fait partie (UCV, ADNV, AVCD, AVSM etc...) sont en augmentations et un montant similaire au montant dépensé en 2020 est mis au budget 2021. Des choix seront faits en cours d'année.
- 11.365.00 Les coûts et chiffres liés aux transports publics et chemin de fer nous ont été transmis par les autorités compétentes.
- Général Le reste des postes de la section Administration Générale reste identique au budget de l'année passée.

21 IMPOTS

21. Les revenus communaux générés par les entrées d'impôts sont très difficiles à estimer. Après 2-3 années d'augmentation de la population et par conséquence des revenus fiscaux nous avons décidé d'ajuster les revenus au budget 2021 tout en restant prudent pour ne pas avoir de mauvaise surprise.

22 SERVICE FINANCIER

- 220.352.00 &
220.452.00 La commune d'Orges est une commune participative à l'effort de la péréquation intercommunale. Les chiffres ne nous ont pas encore été communiqués pour l'année 2021 par les autorités compétentes. Une approche prudente a donc été prise sur ces postes.

23 ATTRIBUTIONS ET AMORTISSEMENTS

23. Selon le tableau prévisionnel. L'amortissement de notre éclairage public (CHF 4,700. -) ainsi que l'amortissement des travaux effectués au Petites Fauconnières (CHF 8,500. -) sont de nouveaux éléments au budget sous cette rubrique.

3 DOMAINES ET BATIMENTS

- 30.311.00 L'employé communal aura besoin d'outils et matériel. Ce montant de CHF 5,000. - sera uniquement dépensé en cas de besoin.
- 32.314.00 Des travaux de soins culturaux et d'entretien de nos forêts devront être effectués sur l'exercice 2021. Les chiffres nous ont été communiqués par le garde forestier.
- 350.427.01 Les locations du battoir ont été en jolie augmentation ces 2 – 3 dernières années. Une approche prudente a toutefois été choisie pour 2021. On s'attend à voir une baisse des demandes de locations en raison de la situation sanitaire.
- 351.427.00 Le jardin d'enfant est maintenant une réalité, ce qui nous permet de compter ce petit revenu annuel.

4 TRAVAUX

- 42.318.00 Un budget de CHF 10,000. - a été mis au budget pour prévenir de futurs coûts d'honoraires dus à l'augmentation du nombre de projets mis à l'enquête ainsi qu'aux oppositions qui en découlent.
- 43.312.00 Projet de remise aux normes de notre éclairage public.
- 44.315.00 Suite et fin des travaux d'aménagement entrepris au cimetière.
- 45.314.00 &
45.315.00 &
45.352.00 Budget 2021 en ligne avec dépenses effectives 2019 et 2020.
- 46.312.00 Budget 2021 en ligne avec dépenses effectives 2019 et 2020.

5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

- 52.351.00 Selon chiffres reçus des autorités compétentes. Augmentation des coûts consécutive à la nouvelle salle de sport de Grandson.

6 POLICE

- 61.351.00 Budgétisation prudente. Augmentation annoncée mais chiffre pas encore connu. Budget identique à 2020.
- 65.314.00 Il nous reste encore quelques vieilles hydrantes que nous aimerions changer. Ce qui se fera que si les finances nous le permettent.
- 65.352.00 Estimation : le budget de SDIS Nord Vaudois n'est pas connu à ce jour.

72 SERVICE ET PREVOYANCE SOCIALE

- 71.352.00 Le budget n'est pas encore connu à ce jour. Estimation prudente.
- 71.352.10 Chiffres transmis par le Radée pour l'année 2021.
- 72.351.00 Facture Sociale : Les chiffres ne nous ont pas encore été communiqués pour l'année 2021 par les autorités compétentes. Une approche prudente a donc été prise sur ce poste.
- 73.365.00 Aide & Soins à domicile : Cette charge jusqu'ici imputée aux communes a été reprise par le canton.

81 SERVICES DES EAUX

- 81.312.10
- 81.435.10 Valeurs estimatives basées sur : la consommation – majorée - des habitants en 2019, la consommation probable des installations communales (STEP, ...), les pertes hydrauliques (fontaines, hydrantes, fuites, etc.), le prix d'achat de l'eau (CHF 1.60.- + TVA) et la taxe pour l'entretien du réseau de distribution.

Conclusion

Le budget communal d'Orges pour l'année 2021 est pour cette année encore alourdi par les diverses charges imposées par le canton qui sont totalement hors de notre pouvoir d'action. La Municipalité ainsi que le Conseil Général vont devoir rechercher des solutions dans les années à venir afin de conserver notre santé financière. Nous sommes également dans l'attente des conclusions des travaux entrepris sur la réforme de la nouvelle péréquation financière et de sa mise en application.

Ces commentaires donnés, nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, à accepter nos prévisions en votant le texte suivant :

Le Conseil général d'Orges

- Sur proposition de la Municipalité,
- Entendu le rapport de la commission de gestion et
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide

- D'accepter le contenu du budget communal 2021 tel que présenté.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

J.Ph Petitpierre



La Secrétaire :

C. Woëts